



# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021

## *Communauté d'agglomération du Pays de Landerneau-Daoulas*



## Le mot du président



Patrick LECLERC  
Président de la Communauté  
d'agglomération du Pays de  
Landerneau-Daoulas.

La situation inédite de crise pandémique que nous avons tous, habitants comme collectivités, traversée en 2020 s'est poursuivie en 2021. Une nouvelle fois, le Pays de Landerneau-Daoulas s'est adapté pour accompagner au mieux votre quotidien bouleversé. Et même si l'ombre du Covid-19 plane toujours sur nos sociétés, nous savons maintenant que **nous saurons nous mobiliser, faire bloc, pour vous garantir la continuité du service public**. Les épreuves nous permettent de progresser.

Elles ne nous ont pas empêchés de poursuivre nos aspirations pour développer notre territoire, le rendre encore plus attractif. Après une phase préparatoire marquée par de nombreuses consultations, **notre Communauté a ainsi pu adopter son Projet de territoire, un projet co-construit avec vous, habitants et acteurs locaux**, pour orienter et coordonner l'ensemble des politiques publiques que nous mènerons pour vous à l'échelle du Pays de Landerneau-Daoulas. Une véritable feuille de route pour ces prochaines années autour de quatre grandes orientations : la cohésion sociale, la cohésion territoriale, le développement économique et la transition écologique.

Ce Projet de territoire exprime une ambition politique commune forte, en particulier entre la Communauté et nos 22 communes membres. Il conforte aussi notre position au sein du Pays de Brest, celle de second pôle économique avec une identité et des atouts spécifiques. Et les stratégies définies permettront d'alimenter notre futur Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) ainsi que d'autres politiques telles que le Programme Local de l'Habitat ou celle de la mobilité.

**L'élaboration de ce Projet de territoire a contribué à écrire une autre page importante de notre histoire commune : notre passage en Communauté d'agglomération.** Notre Communauté, ayant dépassé le seuil de 50 000 habitants, s'est mobilisée pour préparer ce grand bond en avant en adoptant de nouvelles compétences, comme celle de la mobilité. Ce passage en Communauté d'agglomération valorise la capacité de nos 22 communes à travailler ensemble efficacement autour de projets qui vous seront utiles. Car c'est bien là l'essence même de ce qui nous pousse, nous élus : vouloir faire toujours plus et mieux pour vous.



## Sommaire

### Fonctionnement et administration .....03

Le bureau communautaire  
Les élus communautaires  
Nos compétences à votre service  
L'organigramme des services

### Une dynamique vers un passage en Communauté d'agglomération.....08

Un Projet de territoire ambitieux  
Deux nouvelles compétences

### Rendre notre territoire encore plus attractif .....12

Développement économique  
Développement touristique  
Aménagement durable  
Logement  
Urbanisme

### Au service des habitants et des communes .....21

Services à la population  
Commande publique  
Finances & budget  
Ressources humaines  
Assistance aux communes  
Garage mutualisé  
Environnement  
Eau et assainissement



**Directeur de publication** : Patrick Leclerc, Président du Pays de Landerneau-Daoulas.

**Rédaction** : Delphine Prat, chargée de communication, ainsi que les services de la Communauté.

**Crédit photos** : A. Lamoureux, première et dernière de couverture - Service communication sauf indication contraire.

**Conception et mise en page** : Cubik communication, Landerneau.

**Impression** : Imprimerie Cloître,  
sur papier 100 % PEFC avec encres végétales.  
Septembre 2022



# Fonctionnement et administration



## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE LANDERNEAU-DAOULAS

22 communes

48 élus communautaires

50 108 habitants au 1<sup>er</sup> janvier 2021

370 km<sup>2</sup>

16 147 emplois

1 300 entreprises

2<sup>ème</sup> pôle économique  
du pays de Brest

# ***Le bureau communautaire*** au 31 décembre 2021

## **LE PRÉSIDENT**



**Patrick LECLERC**

## **LES VICE-PRÉSIDENTS**



**Bernard GOALEC**  
*Développement économique  
et ressources humaines*



**Alexandra GUILLORÉ**  
*Aménagement durable  
du territoire*



**Jean-Luc LE SAUX**  
*Solidarités*



**Chantal SOUDON**  
*Environnement*



**Julien POUPON**  
*Mobilités*



**Nathalie GODET**  
*Équipements  
communautaires*



**Michel CORRE**  
*Ingénierie territoriale  
et mutualisations*



**Morgane QUENTRIC-BOWMAN**  
*Tourisme  
et communication*



**Frédéric KERLAN**  
*Finances  
et administration générale*

## Les élus communautaires au 31 décembre 2021



**Ludovic APPELGHEM**  
Landerneau



**Viviane BERVAS**  
Landerneau



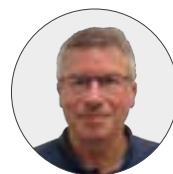
**Lénaïc BLANDIN**  
La Roche-Maurice



**Guillaume BODENEZ**  
Dirinon



**Jean-François BODILIS**  
Landerneau



**Jean-Jacques BONIZ**  
Landerneau



**Christian BOSSER**  
Loperhet



**Gilles CALVEZ**  
Logonna-Daoulas



**Gaëlle CALVEZ-BARNOT**  
Daoulas



**Joël CANN**  
Le Tréhou



**Élodie CORNEC**  
La Roche-Maurice



**Michel CORRE**  
Saint-Divy



**Yves CYRILLE**  
Hanvec



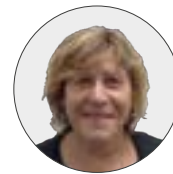
**Gwénaëlle DALIS-ABGRALL**  
Landerneau



**Jean-Bernard FLOCH**  
Landerneau



**Bernard GOALEC**  
Plouédern



**Nathalie GODET**  
Loperhet



**Renaud GRALL**  
Saint-Eloy



**Alexandra GUILLORÉ**  
Landerneau



**Stéphane HERVOIR**  
Pencran



**Marc JÉZÉQUEL**  
Saint-Thonan



**Frédéric KERLAN**  
Landerneau



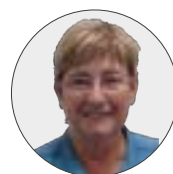
**Céline LANGUENOU**  
Pencran



**Erwan LE BRONNEC**  
Landerneau



**Jean-Noël LE GALL**  
Irillac



**Christine LE ROY**  
L'Hôpital-Camfrout



**Jean-Luc LE SAUX**  
Daoulas



**Patrick LECLERC**  
Landerneau



**Françoise LENUÉ**  
Loperhet



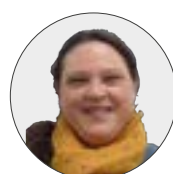
**Jean-Jacques LÉON**  
L'Hôpital-Camfrout



**Tiphaine LETEURÉ**  
Landerneau



**Hervé LIÉGEOIS**  
Trémaouézan



**Stéphanie MÉVEL**  
Dirinon



**Angélique NICOLAS**  
La Forest-Landerneau



**Carine NOWAK**  
Plouédern



**Georges PHILIPPE**  
Tréflévénez



**Julien POUPON**  
Saint-Urbain



**Morgane QUENTRIC-BOWMAN**  
Ploudiry



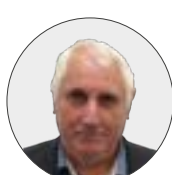
**Séverine QUILLÉVÉRÉ**  
Logonna-Daoulas



**Michel RIOU**  
Landerneau



**David ROULLEAUX**  
La Forest-Landerneau



**André SERGENT**  
Lanneuffret



**Chantal SOUDOU**  
La Martyre



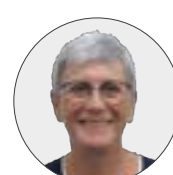
**Véronique SOUIN**  
Landerneau



**Anne TANGUY**  
Landerneau



**Mélanie THOMIN**  
Hanvec



**Marie-France TRMAL**  
Landerneau



**Odile YVINEC**  
Landerneau

**48 CONSEILLERS  
COMMUNAUTAIRES**  
MANDATURE  
2020/2026



# Nos compétences à votre service

## LOGEMENT

- Politique de l'habitat au travers du Programme Local de l'Habitat (PLH)
- Politiques d'aides en faveur du parc public social (bailleurs sociaux)
- Politiques d'aides en faveur de l'amélioration de l'habitat privé

## AMÉNAGEMENT

- Participation au SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale), du Pays de Brest
- Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)
- Actions dans le cadre du programme Petites Villes de Demain (PVD)

## ÉCONOMIE

- Gestion de l'immobilier d'entreprises (15 bâtiments et 70 locataires)
- Aménagement et gestion de 16 zones d'activité économique
- Soutien à des politiques locales : agriculture, commerce...
- Accompagnement des entreprises au travers de l'outil « La Maison de l'Entreprise »



**MAISON DES SERVICES PUBLICS**  
(Services CCPLD, Trésor public, Pôle emploi, Mission locale...)

## GEMAPI

- Gestion des milieux aquatiques
- Prévention des inondations



## CENTRE DE SECOURS DU SDIS

(Service Départemental d'Incendie et de Secours)

- Montant de 1 081 832,00 € versé en 2021 pour fonctionnement



## MOBILITÉS

Construction d'une nouvelle politique en faveur de la mobilité durable



## ENVIRONNEMENT

### GESTION DES DÉCHETS

- Collecte des déchets
- Tri des déchets : centre de tri, déchèterie, aires de déchets verts, ambassadeurs du tri
- Politique de réduction des déchets
- Accompagnement de l'économie circulaire (réemploi des déchets des entreprises)



### ASSAINISSEMENT (SPAC/SPANC)

- Assainissement délégué à Eau du Ponant (Société Publique Locale)
- SPANC (assainissement non collectif)
- Vérification de la conformité des installations
- SPAC (assainissement collectif) : gestion du réseau et des stations d'épuration



### EAU POTABLE

- Délégation de compétence et de gestion à Eau du Ponant depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019

### GESTION DES EAUX PLUVIALES URBAINES

Nouvelle compétence depuis décembre 2021

## TRANSITION ÉCOLOGIQUE

- Diagnostic Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) réalisé
- Réduction des émissions de gaz à effet de serre sur le territoire
- Rénovation énergétique
- Développement des énergies renouvelables
- Énergie, réseau de chaleur : construction et gestion d'un réseau de chaleur alimenté par une chaufferie bois (Aqualorn, IME-IEM, La Cimenterie, Kerdelune...)



## TOURISME

- Gestion de l'Office de Tourisme et des deux points d'information (Daoulas et La Roche Maurice)
- Appui au développement des itinéraires touristiques du territoire : randonnée, vélo route, nautisme
- Valorisation touristique des sites patrimoniaux
- Soutien aux animations touristiques

## SERVICES & LOISIRS



### SOCIAL

- CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination) : information et conseil pour le maintien à domicile des plus de 60 ans
- Logement social
- Actions en faveur de l'emploi et de l'insertion

### SPORT

- Gestion de grands équipements : La Cimenterie, Aqualorn
- Aide financière pour la rénovation des salles de sports des communes
- Soutien au développement de la voile scolaire

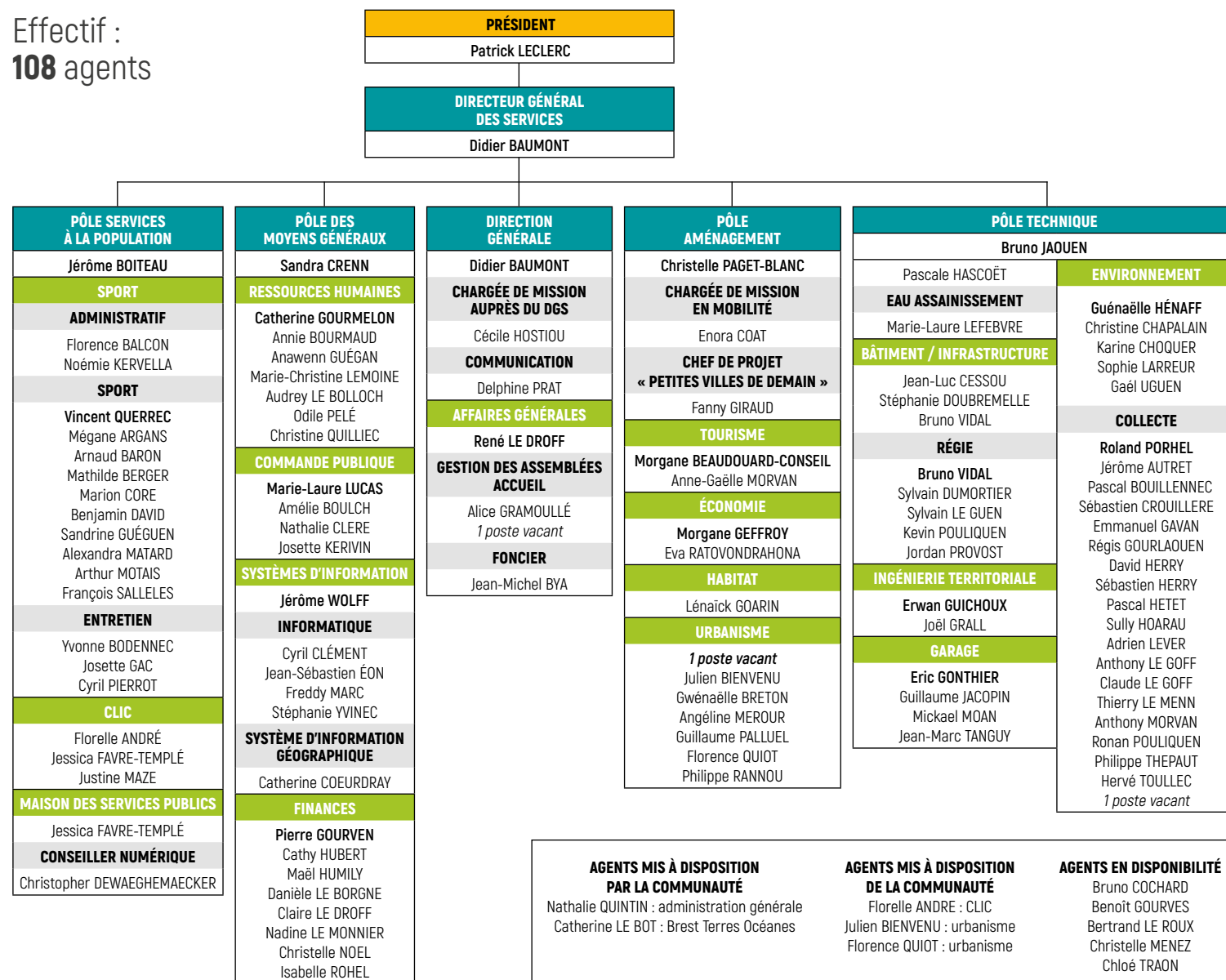
### POLITIQUE À DESTINATION DES ÉLÈVES DU TERRITOIRE

- Initiation à la musique (spectacles JM France et intervention de professionnels dans les écoles)
- Initiation aux activités nautiques (voile et kayak)
- Apprentissage de la natation



# L'organigramme des services au 31 décembre 2021

Effectif :  
**108 agents**



Plusieurs services sont mutualisés entre la Communauté de communes et la Ville de Landerneau, souvent avec les communes et parfois avec les EPCI voisins :

1. La direction des moyens généraux avec les services de la commande publique, des systèmes d'information, des ressources humaines et des finances. Services supports de la Communauté, les moyens généraux agissent pour les deux collectivités. Une partie de leurs activités s'est étendue aux communes et aux syndicats du territoire dans le cadre du schéma de mutualisation.
2. L'instruction des autorisations d'urbanisme (ADS - Autorisation du Droit des Sols).
3. Le garage.
4. L'accompagnement des communes en ingénierie (Assistance à Maîtrise d'Ouvrage).
5. Le G4DEC, portail d'économie circulaire mutualisé entre 4 intercommunalités.

#### PRÉCISIONS DE LECTURE

- Directions et pôles
- Services

Les responsables sont mentionnés en gras et les agents du service sont ensuite inscrits par ordre alphabétique.

Les agents ayant des fonctions doubles sont cités deux fois.

Les agents en remplacement pour une durée significative sont indiqués à côté de l'agent titulaire du poste.

# Une dynamique vers un passage en Communauté d'agglomération

## PROJET DE TERRITOIRE

### TOUS ACTEURS DE NOTRE TERRITOIRE

Après plus d'une année de travaux, le Pays de Landerneau-Daoulas a adopté son Projet de territoire en séance de conseil le 17 septembre 2021. Construit collectivement, il a pour objectif de préparer l'avenir en relevant à la fois les défis économiques (en faveur de l'emploi), environnementaux et sociétaux. Une véritable feuille de route commune afin de préparer le passage en Communauté d'agglomération et de poursuivre le développement du Pays de Landerneau-Daoulas dans les années à venir.

#### Un projet concerté

La force du Projet de territoire repose sur son mode d'élaboration collectif. Les élus du territoire, communautaires et municipaux, les habitants et les acteurs locaux qui font la richesse de notre territoire ainsi que les agents de la Communauté et des mairies ont été mobilisés pour enrichir la réflexion. Plusieurs temps d'échanges ont été organisés (séminaire des élus, panel citoyen, réunions publiques en ligne...) afin que chacun puisse s'exprimer et soumettre des idées pour l'avenir du territoire. Ces échanges et réflexions ont permis de faire ressortir plusieurs domaines prioritaires précisant les axes à privilégier.

#### Trois grandes étapes

Le Projet de territoire s'est élaboré en trois grandes étapes :

- > étape 1 : la réalisation d'un diagnostic
- > étape 2 : la définition des grandes orientations
- > étape 3 : la construction des stratégies



Atelier réunissant le panel citoyen le 27 mars 2021 au Family.

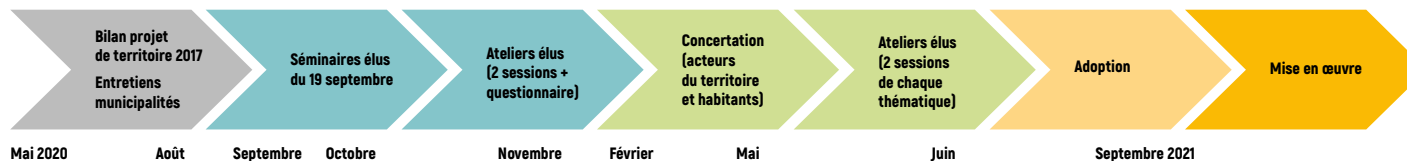
Le 11 décembre 2020, le conseil de Communauté a adopté plusieurs GRANDES ORIENTATIONS précisant les 4 domaines prioritaires pour les prochaines années : **le développement économique, la cohésion sociale, la cohésion territoriale et la transition écologique**. Elles sont issues à la fois du diagnostic, des travaux réalisés avec les élus municipaux (séminaire des élus et ateliers thématiques) et des débats tenus durant les réunions de pilotage (Bureau communautaire et Conférence des Maires).

Dans le cadre de la démarche de concertation (étape 3), plusieurs propositions ont été formulées permettant de mettre en œuvre ces grandes orientations. Par la suite, ces propositions ont été présentées et travaillées par les élus municipaux durant des ateliers thématiques puis par le Bureau communautaire menant à une déclinaison des grandes orientations en AXES STRATÉGIQUES le 17 septembre 2021.

#### Étape 1 : réalisation du diagnostic territorial

#### Étape 2 : définition des grandes orientations

#### Étape 3 : construction des stratégies





# Chiffres clés

## 88 élus

municipaux ont pris part à 4 ateliers sur les 4 grandes orientations (2 séances par thématique) entre mai et juin 2021.

## 30 agents

communautaires et municipaux ont partagé 1 atelier.

## 46 habitants

tirés au sort et composant le panel citoyen se sont mobilisés lors de 3 sessions.

## 2 réunions publiques

en ligne (pour cause d'état d'urgence sanitaire).

## 43 acteurs

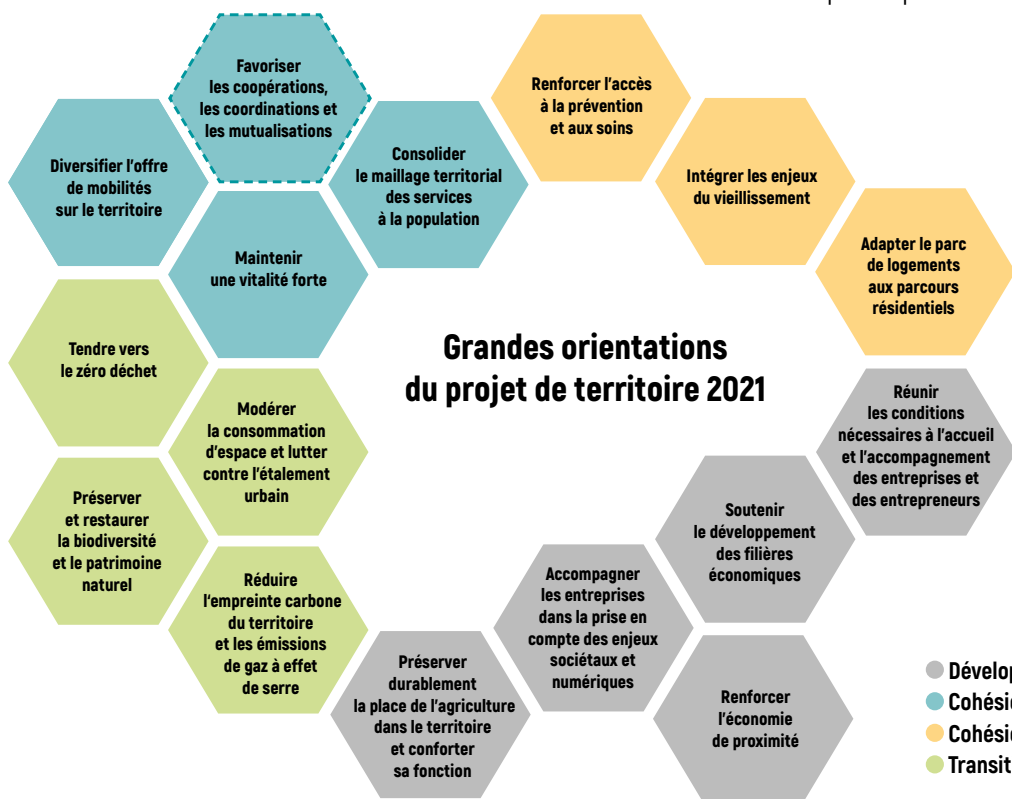
du territoire, membres du Conseil de développement, ont participé à 2 réunions.

## 287 réponses

au questionnaire en ligne.

## 29 propositions

via la plateforme de participation citoyenne.



# Perspectives 2022



## Développement économique

- > Projets de création de nouveaux espaces d'accueil à vocation économique : zone d'activité de Reun ar Moal, Leineuret, Lanvian, manoir de Keranden
- > Politique d'acquisition de foncier agricole (compensation, déplacement...)
- > Accompagnement sur des tiers-lieux : Fablab lycée de Elorn, Keranden Landerneau, Moulin Daoulas...
- > Travail partenarial sur les filières économiques à l'échelle du Pays de Brest et au-delà : filière algues, filière bois...
- > Poursuivre et renforcer les initiatives territoriales en matière d'emploi
- > Valoriser l'économie touristique du territoire

## Transition écologique

- > Applications des règles du PLUi en matière de densité, renouvellement urbain au travers de l'instruction des autorisations d'urbanisme
- > Rénovation de la déchèterie de Daoulas et création d'un local de dépôt recyclerie
- > Travaux de restructuration des infrastructures (Réseaux et stations) eau et assainissement
- > Élaboration du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET)
- > Création d'une centrale solaire en toiture sur le bâtiment environnement/garage
- > Mise en oeuvre de la compétence transférée Gestion des eaux pluviales urbaines.
- > Lancement, modification du PLUi
- > Travail sur la révision du SCoT

## Cohésion sociale

- > Actualisation du projet de service CLIC et renforcement du volet partenarial
- > Poursuite de l'Opération programmée d'amélioration de l'Habitat (OPAH) en faveur de l'adaptation des logements à l'échelle de l'ensemble du territoire.
- > Lancement du nouveau Programme Local de l'Habitat (PLH)

## Cohésion territoriale

- > Développement de l'accès aux droits avec le développement d'une MSP (Maison des Services Publics) multifacette sur le territoire
- > Construction d'une nouvelle politique publique de la mobilité à l'échelle du territoire liée au transfert de compétence
- > Soutien au projet de festival d'art contemporain soñj sur le Pays de Landerneau-Daoulas
- > Lancement d'un RLPi (règlement local de publicité) communautaire
- > Réalisation du rond-point de Guernevez à Daoulas.

# NOUVELLES COMPÉTENCES

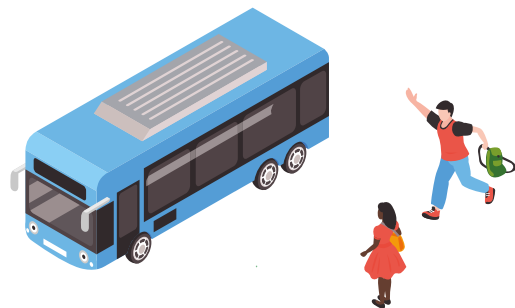
## MOBILITÉ

### PÔLE AMÉNAGEMENT

L'amélioration de la mobilité sur le territoire de la Communauté est une priorité des élus du Pays de Landerneau-Daoulas. À ce titre, l'année 2021 est marquée par le transfert de la compétence mobilité, outil réglementaire qui permettra de déployer l'ensemble des actions du plan de mobilité communautaire.

### Une priorité

*Le transfert de la compétence mobilité et des services existants (Ar Bus, Ti Velo).*



## Des grandes actions

### Le transfert de la compétence mobilité

Pour accompagner l'élaboration de la feuille de route mobilité, les communes ont transféré la compétence mobilité à la Communauté le 1<sup>er</sup> juillet 2021, qui peut alors :

- > faire évoluer les services de mobilité existants,
- > développer de nouveaux services ou des aides en faveur de la mobilité,
- > accompagner les projets des acteurs économiques, associatifs, institutionnels en matière de mobilité.

### Trois études mobilité ont également été menées pour alimenter la construction de la politique mobilité

- > Une étude sur les services de transport collectif (pistes d'amélioration, de déploiement de services de transports collectifs...).
- > Une étude pour la réalisation du schéma directeur cyclable communautaire, afin de mailler le territoire d'itinéraires et d'infrastructures cyclables sécurisés.
- > Une étude sur les usages de la voiture sur le plateau de Ploudiry pour mieux comprendre les leviers d'actions permettant d'accompagner les alternatives à la voiture individuelle sur le territoire.

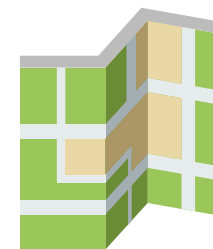
## Chiffres clés

**+ de 300 000 voyageurs**  
sur le réseau Ar Bus.

**1 500 inscrits**  
au service Ti Velo  
et 27 000 km parcourus.

**600 000 €**  
le coût des services  
mobilité gérés sur  
une demi-année  
par la Communauté.

**6 460 km**  
parcours  
par 40 Vélos LD.



### La mise en place de deux services de location de vélos à assistance électrique : Ti Velo et Vélo LD

Dans le cadre de l'élaboration de la politique mobilité, la Communauté a souhaité engager une expérimentation d'un service de location de 50 Vélos à Assistance Électrique (VAE) longue durée. 10 ont été mis à disposition de Pôle Emploi dans le cadre d'un partenariat visant à offrir une solution de mobilité locale favorisant le retour à l'emploi. De son côté, la Ville a déployé 7 stations de 40 VAE en libre-service pour desservir les services et équipements de la commune. Ce service a été transféré à la Communauté le 1<sup>er</sup> juillet 2021.

Ces projets ont été conçus comme de premières initiatives permettant d'accompagner les habitants dans le changement de leurs habitudes de déplacements quotidiens, et comme un moyen de disposer de premières données sur l'usage du VAE sur le territoire.

### Le renforcement d'un partenariat sur les mobilités avec le Conseil Régional de Bretagne, à travers deux actions fortes :

**La signature d'une convention de partenariat sur les mobilités en février 2021** : Cette convention permet de partager des objectifs communs et d'assurer une action coordonnée en matière d'amélioration de la mobilité sur le territoire. Ces objectifs sont : le renforcement de la gare de Landerneau et des haltes ferroviaires, l'amélioration de l'offre de transports publics, le développement de mobilités alternatives à la voiture...

**La préparation du passage en Communauté d'agglomération et du transfert de la compétence transports scolaires** : Pour préparer le passage en Communauté d'agglomération, la Communauté a travaillé en étroite collaboration avec les services de la Région Bretagne pour anticiper le transfert de la compétence transport scolaire, compétence obligatoire des Communautés d'agglomérations. Ce transfert concerne un total de 25 lignes scolaires, transportant 1 627 élèves sur le territoire du Pays de Landerneau-Daoulas.

## Moments forts



L'inauguration des nouveaux services de location de vélos à assistance électrique (courte et longue durée) à l'occasion de la Fête du Tour, le 29 mai 2021.

## Perspectives 2022

- › Finalisation du plan de mobilité avec les élus et les acteurs du territoire.
- › Installation d'un espace d'échange avec les partenaires (acteurs économiques, partenaires institutionnels, société civile...)
- › Lancement de nouvelles actions mobilité (ligne de car Daoulas-Landerneau, évolution du service Ti Velo, travail avec les employeurs sur la mobilité de leurs salariés...).



# GESTION DES EAUX PLUVIALES URBAINES

## PÔLE TECHNIQUE

Compétente en matière de gestion de l'assainissement non collectif (depuis 2006) et collectif (depuis 2013), la Communauté l'est également pour celle de l'eau potable (depuis 2019), des compétences dont elle a confié la gestion quotidienne à Eau du Ponant. Avec un nouveau défi à relever dans le cadre des enjeux du Projet de Territoire et du passage souhaité en Communauté d'agglomération : se saisir de la compétence de Gestion des Eaux Pluviales Urbaines. Le but ? Limiter le ruissellement et favoriser l'infiltration tout en gérant au maximum localement ces eaux pluviales. Il s'agit de limiter notre impact sur l'environnement en agissant de manière plus vertueuse.

## Une priorité

*Préparer le transfert de compétence Gestion des Eaux Pluviales Urbaines (GEPLU)*



## Des grandes actions

### Gestion des Eaux Pluviales Urbaines (GEPLU) : vers un transfert de compétence

Début 2021, un questionnaire a été envoyé aux communes pour un état des lieux de leur gestion de cette compétence et leurs attentes dans le cadre d'un transfert.

Le 12 Juillet 2021, une présentation de cette démarche de transfert de compétence a été organisée en conférence des maires. En parallèle, des réunions préparatoires sur les questions techniques et financières ont été nécessaires avec les bureaux d'études. Il a fallu aussi délimiter le périmètre de cette compétence : peu ou prou les zones U et AU inscrites au PLUi. Une réflexion a été menée pour confier aux communes, par voie de convention, l'exploitation du service.

Les communes ont été rencontrées une par une pour valider l'ensemble du projet de cette convention.

Fin 2021 : validation du transfert de compétence et mise en place des conventions.

## Perspectives 2022

Dans le cadre de la GEPLU, mise en place d'une Commission d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) qui évaluera, par commune, les charges financières transférées, en fonctionnement et en investissement.





# Rendre notre territoire encore plus attractif

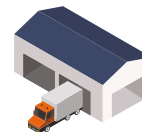
## PÔLE AMÉNAGEMENT

### DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Dans un contexte sanitaire incertain, l'année 2021 a été marquée par une forte reprise de l'activité économique. Elle s'est traduite d'une part par une augmentation des demandes de foncier et des aides financières et d'autre part par un besoin en terme de recrutement de la part des entreprises. La Communauté a validé son projet de territoire par cinq grandes orientations au développement économique. Elle marque son souhait d'affirmer l'attractivité économique du territoire.

### Une priorité

*L'accompagnement des entreprises et le développement de l'emploi.*



### Des grandes actions

#### Renforcer l'économie de proximité

**Poursuite et renforcement de l'accompagnement des commerces de proximité dans le cadre de la crise sanitaire :**

#### - PASS commerce et artisanat et PASS numérique

**Le Pass commerce et artisanat** est dédié aux commerces et artisans en activités, aux créateurs et repreneurs d'entreprises dans les communes de moins de 5 000 habitants. Il a pour objectif de moderniser leur point de vente et de dynamiser les activités commerciales.

**Le Pass numérique** destiné aux commerçants et artisans indépendants pour leur besoin urgent de digitalisation (vente de leurs produits, services via internet...).

Cette politique, enclenchée en 2020 en collaboration avec la Région Bretagne, a permis de soutenir le développement des commerces et artisans du territoire.

6 dossiers Pass commerce artisanat et son volet numérique ont ainsi été validés en 2021 pour un montant attribué de 28 139 € dont 50 % par la Communauté et 50 % par la Région Bretagne.

Au total, ces aides ont permis de générer des investissements des demandeurs à hauteur de 187 787 €.

#### - Lancement de la vitrine numérique des commerçants

En complémentarité de ces Pass, les modes de consommations évoluant, le Pays de Landerneau-Daoulas et la Région Bretagne ont souhaité poursuivre et accélérer l'effort d'accompagnement des commerçants et artisans à prendre le virage du numérique. En collaboration avec les unions commerciales locales, les élus communaux et la CCIMBO Brest, tout un travail a été mené pour le lancement d'une vitrine numérique. Créée par l'agence landernéenne Sémaphore, LaUNE.BZH a ainsi été mise en ligne le 18 octobre 2021, avec 86 commerçants et artisans en ligne dès le lancement.

#### - L'aide aux loyers Commerce à l'essai

Le Commerce à l'essai est un autre dispositif financé par la Communauté pour la prise en charge par la collectivité de 50 % du loyer la première année d'installation pour un montant maximum de 400 € (selon un périmètre défini), ce qui permet au commerçant de tester son projet en cœur de ville. 6 nouveaux commerces Landernéens ont pu bénéficier de leur entrée dans ce dispositif en 2021. Le montant total d'aide au loyer versé en 2021 est de 18 758 €.

#### - Soutien aux jeunes agriculteurs

La Communauté propose aussi un dispositif d'aide aux jeunes agriculteurs qui démarrent leur activité. En 2021, 2 000 € d'aide ont été versés pour l'installation d'un jeune éleveur avicole à Loperhet.

#### Favoriser l'implantation et le développement des entreprises

##### Mobilisation de l'outil maison de l'entreprise et du plan de relance

Dans le cadre du plan de relance mis en place par l'État, Il a permis de renseigner et d'orienter les entreprises sur les différents dispositifs d'aides d'urgence, en collaboration avec les acteurs économiques.

L'agglomération a été labellisée « territoire d'industrie » en 2018.

L'État a mis en place un fonds de subvention en faveur des projets industriels les plus structurants pour les territoires. L'initiative s'inscrivant dans une stratégie de développement des territoires, elle a permis aux entreprises du territoire de candidater à ce fonds de relance économique.

En complément en 2021, un contrat Territoire d'industrie Finistère a été signé entre les EPCI labellisés et les partenaires en lien avec les industriels référents sur chaque territoire.

Le Président de la Communauté et Béatrice Le Gall, PDG des remorques sont référents pour notre territoire.

#### La Communauté soutient la création et l'implantation des entreprises

Dans le cadre la Quinzaine de l'entrepreneuriat du 15 au 29 novembre, trois ateliers ont été proposés en collaboration avec la Chambre de Commerce et d'Industrie, RH TPE et l'ADESS du Pays de Brest. 20 porteurs de projets ont pu ainsi échanger sur les étapes clés liées à la création de leur entreprise.

## Moments forts



Point presse le 26 avril 2021 pour le lancement de la commercialisation de la zone de Sant Alar



Les partenaires réunis pour présenter, lors d'une conférence de presse, les trois ateliers organisés dans le cadre la Quinzaine de l'entrepreneuriat du 15 au 29 novembre 2021.



La vitrine numérique LaUne.BZH a été lancée le 18 octobre 2021.

### L'aménagement et la commercialisation des terrains des zones d'activités se poursuivent. Une augmentation des demandes foncières a marqué l'année 2021.

Un regard attentif est porté sur chaque demande par la Communauté sur les projets d'implantation. L'aménagement de la Zone Artisanale et Economique (ZAE) de Sant-Alar, lancé en 2019, a pu se concrétiser puisque la commercialisation des 15 lots a débuté à l'été 2021. Cette zone étant située à cheval sur les communes de Ploudaniel et Plouédern, ce projet est porté conjointement par la Communauté de Lesneven Côte des Légendes (CLCL) et le Pays de Landerneau-Daoulas. La volonté des deux collectivités est forte de poursuivre cet aménagement dans un souci de consommation raisonnée du foncier économique.

## Chiffres clés

**18** ZAE communautaires.

**15** parcelles aménagées sont à la commercialisation ZAE de Sant-Alar.

**48 500 €** Montant des aides économiques versées en 2021.

### Faciliter le recrutement des entreprises et soutenir l'emploi des publics

Un café rencontre – emploi a eu lieu le 18 novembre, une journée organisée par Défi emploi et animée par les demandeurs d'emplois participant à l'évènement en collaboration avec la Communauté. En première partie d'après-midi, les entreprises ont pu présenter leur activité et leurs métiers en 7 à 10 minutes. En seconde partie, les participants sont venus à leur rencontre pour postuler, échanger sur leur projet professionnel.

2021 et la concrétisation du Projet de territoire a permis de repenser les objectifs permettant d'accompagner les entreprises dans leurs besoins en recrutement ainsi que les publics concernés.

Décembre a scellé le démarrage de ce travail, en même temps que celui ambitionnant de tendre vers un territoire zéro jeunes chômeurs. Un plan d'action a été élaboré dans le prolongement du Projet de territoire en collaboration avec notre réseau de partenaires emplois et économiques. Les premières actions seront réalisées dès le premier trimestre 2022.

## Perspectives 2022

### Affirmer l'attractivité économique de du Pays de Landerneau-Daoulas

Poursuivre la commercialisation de la zone économique de SANT-ALAR et de KERGONIDEC SUD et entamer de nouveaux projets foncier,

Poursuivre l'accompagnement des entreprises et des porteurs de projets et mener des actions de soutien

Renforcer le soutien aux entreprises industrielles du territoire avec notamment l'organisation d'un temps fort pour valoriser les filières

Réaliser le plan d'action pour l'emploi à destination des entreprises et des publics : la première action concernera le public jeune avec le lancement d'une première édition du Job dating de l'emploi saisonnier et du contrat étudiant.

# PÔLE AMÉNAGEMENT

## DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE

Marquée par les confinements, l'année 2021 a permis au service communautaire de développement touristique de travailler sur sa stratégie d'actions pour toucher d'avantage de publics, tout en poursuivant la volonté d'apporter une réelle valeur ajoutée aux professionnels. Une nouvelle politique de randonnée et d'activités nature s'est mise en place. Le Schéma d'accueil et d'information du public a été revu. Le tourisme est l'une des clés d'attractivité de notre territoire.



**Une priorité**  
Mettre en valeur  
les « pépites » du Pays  
de Landerneau-Daoulas !

## Des grandes actions

### 26 juin 2021, la journée Tour de France !

Le service tourisme était désigné comme « porte d'entrée » des sujets Tour de France à la Communauté pour coordonner les questions techniques interservices et entre les deux collectivités (communication branchements eau, électricité, collecte et tri des déchets), organiser l'accueil du public et de la presse et instruire les demandes de subventions des communes hôtes.

**Le jour J**, le service tourisme était déployé sur trois sites : à l'Office de tourisme, à la salle de presse à Saint-Ernel et sur l'espace Mallejac (esplanade du Family) pour informer le grand public.

La Communauté a souhaité **soutenir cet événement, au titre de la promotion touristique, et accompagner financièrement les communes** traversées par le Tour et Landerneau, ville d'arrivée de la 1<sup>ère</sup> étape de l'édition 2021. Une enveloppe de 23 200 € a été répartie entre les communes hôtes.

À l'échelle du Pays de Brest, d'après une étude de l'Adeupa, les professionnels du Tour de France (organisateur, équipes sportives, journalistes, etc.) ont réalisé de nombreuses dépenses sur le territoire, couvrant l'investissement financier réalisé par les collectivités : 3 € de retombées par euro investi.

La sphère Tour de France (hébergement, restauration, achat de matériel...) a ainsi généré 3 millions d'euros de retombées économiques.

La ferveur de l'événement a aussi stimulé le tourisme sur tout le Pays de Brest en début de saison estivale, dans un contexte sanitaire encore incertain, avec 52 000 touristes et excursionnistes supplémentaires, sur la journée de la 1<sup>ère</sup> étape. Les retombées économiques liées au tourisme ont été de l'ordre de 4,35 millions d'euros.

Clin d'œil local : 6 800 cyclistes amateurs ont grimpé la Fosse-aux-Loups en 2021 !



### Nouvelle politique randonnée et activités nature

La Communauté a adopté un nouveau **Schéma communautaire de randonnée** et ses modalités d'intervention auprès des communes, par le biais de fonds de concours.

Les services de la Communauté accompagnent les communes dans l'étude et la mise en œuvre de boucles de randonnée, avec la volonté qu'elles soient inscrites au Plan départemental d'itinéraires et randonnées (PDIPR) pour pouvoir en assurer la promotion.

### Révision du Schéma d'accueil et d'information du public

En 2021, le public a été accueilli sur trois sites, gérés par l'Office de tourisme communautaire : l'Office de tourisme à Landerneau ouvert toute l'année, le point i de Daoulas installé dans le Moulin, et le point i à La Roche-Maurice, installé dans la Maison du Patrimoine, tous deux ouverts en juillet et août.

L'identité visuelle des lieux d'accueil a été renouvelée (signalétique extérieure, carte grand format en intérieur, tenue du personnel) pour une meilleure visibilité du service rendu au public.

L'offre d'activité gratuite a été étoffée : 5 visites guidées différentes programmées chaque semaine, 50 visites organisées sur l'été et la nouveauté 2021 le programme «Pépites & Curiosités», avec comme double objectif de guider le public vers des lieux atypiques du pays de Landerneau-Daoulas tout en créant du lien avec les acteurs locaux. Un pari réussi pour cette 1<sup>ère</sup> édition !

### La volonté d'apporter une valeur ajoutée aux professionnels

Le service tourisme œuvre avant tout pour le développement de l'activité sur le territoire, au service des professionnels. En ces périodes perturbées par le Covid, les acteurs du tourisme ont subi de nombreuses contraintes.

Pour mettre la lumière sur les forces vives du pays, l'Office de tourisme a initié ou participé à des actions de promotion et de communication (campagnes d'affichage, accueil d'influenceurs, relations avec la presse...), reportage photos professionnels, podcasts... et toujours avec l'objectif de faciliter la mise en relation entre les acteurs pour une meilleure connaissance de l'offre du Pays de Landerneau-Daoulas (bourse d'échange, emailings sur les animations...)



## Moments forts



Tour de France : espace Malléjac et Office de tourisme aux couleurs du Tour.



Pépites et Curiosités : chèvrerie Baradozic à Saint-Divy 2021.

## Chiffres clés

**79 900 €**  
**de taxe de séjour**

collectée sur le pays par les hébergeurs et via les plateformes intermédiaires de paiement. Le produit est intégralement utilisé dans le développement touristique du territoire.

**100 000 €**

versés pour accompagner les événements, animations touristiques et activités nautiques estivales.



**+ 6 000**  
**demandes**  
**d'informations**

accueillies à l'Office de tourisme, un flux supérieur à 2020 mais qui reste en recul par rapport à 2019 (année de référence).



## Perspectives 2022

### Développer les activités de plein air et le tourisme vert

Après avoir œuvré au développement des sentiers de randonnée, la communauté a la volonté de poursuivre le développement de produits dans l'esprit du tourisme durable : véloroutes, espace trail, pratiques nautiques, valorisation des producteurs en circuits courts... pour renforcer l'attractivité de la destination.

### 1<sup>ère</sup> édition du festival soñj en mai 2022

Mis en œuvre par l'Atelier Culturel sous l'égide de la Communauté, le festival crée la rencontre entre l'art contemporain et le patrimoine...

### Nouvelle stratégie digitale pour le tourisme

La refonte du site web tourisme et la mise en œuvre de nouvelles stratégies sur les réseaux sociaux sont programmés en 2022.

### Suite de l'étude rade de Brest

Aménagements et valorisation d'une sélection de sites remarquables à planifier, en lien avec les communes bordant la rade et l'Elorn.



# PÔLE AMÉNAGEMENT

## AMÉNAGEMENT DURABLE

C'est l'une des volontés fortes de notre Communauté, mise en avant au sein du Projet de territoire : agir en faveur des transitions et renforcer les dynamiques d'aménagement durable.

### Une priorité

*La transition environnementale et la dynamique des centralités.*



## Des grandes actions

### **Le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET)**

Consciente que les enjeux relatifs à la transition écologique doivent orienter les projets des collectivités territoriales, la Communauté a intégré cette dimension dans un premier document de planification à l'échelle communautaire : le Plan Local d'Urbanisme (PLUi). Ce dernier acte un développement urbain plus optimisé, moins consommateur d'espace, une protection des continuités écologiques...

Au début de la nouvelle mandature, la Communauté a lancé l'élaboration de son Projet de Territoire, réalisé de juillet 2020 à septembre 2021, dont un des objectifs majeurs est d'alimenter les stratégies du futur PCAET à chaque fois que cela est possible. L'enjeu est que les stratégies des deux démarches soient cohérentes.

La Communauté a donc repris, en 2021, les travaux permettant d'aboutir à un PCAET à l'échelle de la Communauté rapidement.

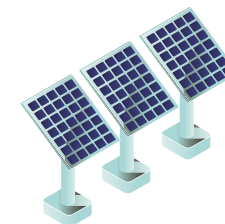
L'année 2021 a été consacré à l'actualisation du diagnostic et à l'identification des premiers enjeux

### **Le Cadastre solaire**

La Communauté s'est portée volontaire pour participer à la construction d'un Cadastre solaire à l'échelle du Pays de Brest

Il s'agit d'un outil cartographique ouvert à tous. Son but ? Fournir une estimation du potentiel de production d'énergie solaire pour l'ensemble des toitures présentes sur les communautés de communes du Pays de Brest.

Pour obtenir une estimation du potentiel de production énergétique de sa toiture, la première étape est d'aller sur le cadastre solaire : [www.pays-de-brest.fr/cadastre-solaire](http://www.pays-de-brest.fr/cadastre-solaire).



### **La démarche Petites Villes de Demain (PVD)**

Cette démarche portée à l'échelle de la Communauté, pour les communes de Landerneau et de Daoulas éligibles au programme de l'État. Petites Villes de Demain est un programme d'actions en faveur du dynamisme des centres-villes et centre-bourgs (centralités).

Cette démarche cible en premier lieu les deux pôles urbains du territoire, un préalable au déploiement d'une politique des centralités au sein du Pays de Landerneau-Daoulas.

Le principal intérêt de la démarche est de pouvoir bénéficier d'une ingénierie supplémentaire co-financée par l'État et d'avoir accès à des aides financières ou techniques spécifiques.

Arrivée en mai 2021, cette ingénierie a permis, en collaboration avec les élus et les partenaires, de travailler sur une stratégie et un plan d'actions. L'enjeu était double : dynamiser les centralités de Landerneau et Daoulas tout en proposant des actions transversales portées à l'échelle de la Communauté. L'ensemble a été formalisé dans une convention d'Opération de Revitalisation du Territoire (ORT) signée en octobre 2021.





## Moments forts



Septembre 2021 : Reprise des travaux et de la mobilisation autour du PCAET.



Le 21 octobre 2021 : Signature de la convention d'ORT avec les collectivités lauréates et l'État

## Chiffres clés

**1 189 GWh**

d'énergies consommées sur le territoire (2018), dont 31 % par les transports routiers, 2,7 % par le résidentiel, 21 % par l'industrie, 11 % par le tertiaire et 10 % par l'agriculture. 2/3 de ces consommations dépendent des énergies fossiles importées.

**359 000 tonnes**

équivalent CO2 émis sur le territoire (2018). Secteurs clés : l'agriculture (40 %), les transports routiers (27 %), l'industrie (17 %). Un peu moins des 2/3 des émissions sont dues à la consommation d'énergie.

## **30 projets d'actions**

en faveur de la revitalisation des centralités sur des enjeux d'habitat et de lutte contre l'artificialisation des sols, de renforcement du maillage de commerces et services, de mobilités, de valorisation des patrimoines bâtis et naturels, ou encore l'accès à l'offre culturelle et de loisirs, en lien avec le Projet de territoire du Pays de Landerneau-Daoulas.

## Perspectives 2022

Poursuite et finalisation du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET).

Mise en œuvre des actions et projets PVD et déploiement de la démarche aux autres communes volontaires du pays de Landerneau-Daoulas.





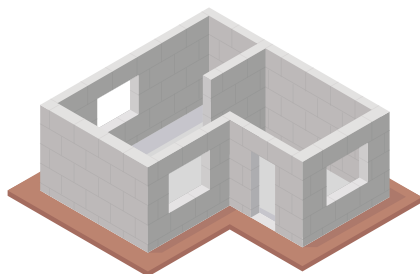
# PÔLE AMÉNAGEMENT

## LOGEMENT

Le logement est un enjeu structurant pour le territoire, au cœur d'une politique publique dynamique portée par la Communauté. En 2021, la réflexion s'est concentrée sur l'élaboration d'un nouveau Programme Local de l'Habitat, feuille de route obligatoire concertée avec les communes et acteurs de l'habitat pour répondre à tous types de besoin en logements sur le territoire.

### Une priorité

*Bilan et refonte de la politique de l'habitat : lancement de l'élaboration du 3<sup>ème</sup> Programme Local de l'Habitat (PLH).*



## Des grandes actions

### **Vers une nouvelle feuille de route pour la politique de l'habitat**

**Le Programme Local de l'Habitat (PLH)** est un document stratégique de programmation qui détaille l'ensemble de la politique locale de l'habitat à l'échelle du territoire communautaire, pour une durée de 6 ans. Il définit les objectifs et les principes d'une politique visant à répondre aux besoins en logements et en hébergements pour l'ensemble des ménages à l'échelle d'un territoire, dans un objectif de renouvellement urbain, de mixité sociale, de diversité et d'équilibre de l'offre.

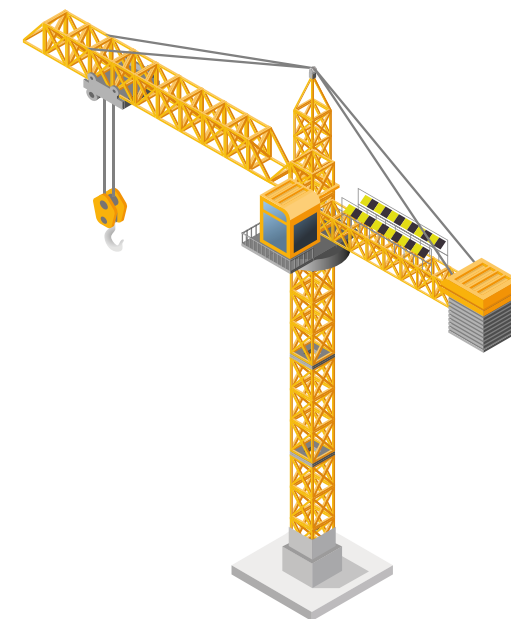
Le PLH actuel arrivant à son terme fin août 2021, une procédure conduisant à l'élaboration d'un **nouveau Programme Local de l'Habitat** a été engagée en conseil de Communauté le 24 juin 2021.

La redéfinition de la politique de l'habitat à l'échelle du territoire de la Communauté au travers un troisième PLH est un travail ayant pour objectif **d'adapter la politique de l'habitat de Communauté aux évolutions législatives et à la stratégie d'aménagement du territoire**. Ce travail devant être partagé avec l'ensemble des communes membres et des partenaires ou acteurs du logement et de l'habitat à l'échelle locale, il est apparu pertinent et nécessaire de demander une prorogation du PLH actuel auprès du Préfet. Cette demande est établie pour une période de 2 ans, ce qui permettra de prolonger les effets du présent PLH jusqu'à l'entrée en vigueur du futur PLH.



### **Orientations du PLH actuel et prolongé pour 2 ans (2021-2023) :**

1. Conforter l'attractivité résidentielle de la CCPLD
2. Poursuivre l'amélioration du parc privé
3. Adapter l'offre sociale aux besoins et améliorer le parc existant
4. Développer la stratégie foncière
5. Permettre l'accès au logement pour tous
6. Renforcer la gouvernance

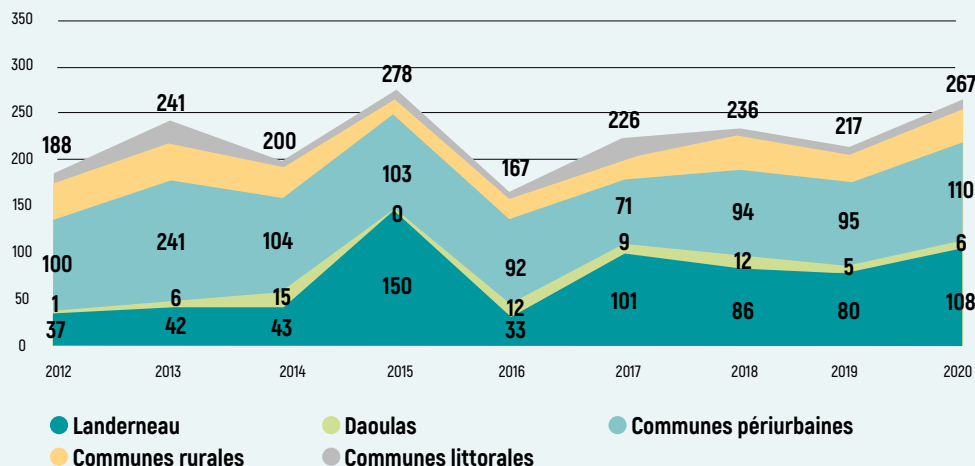


# Moments forts

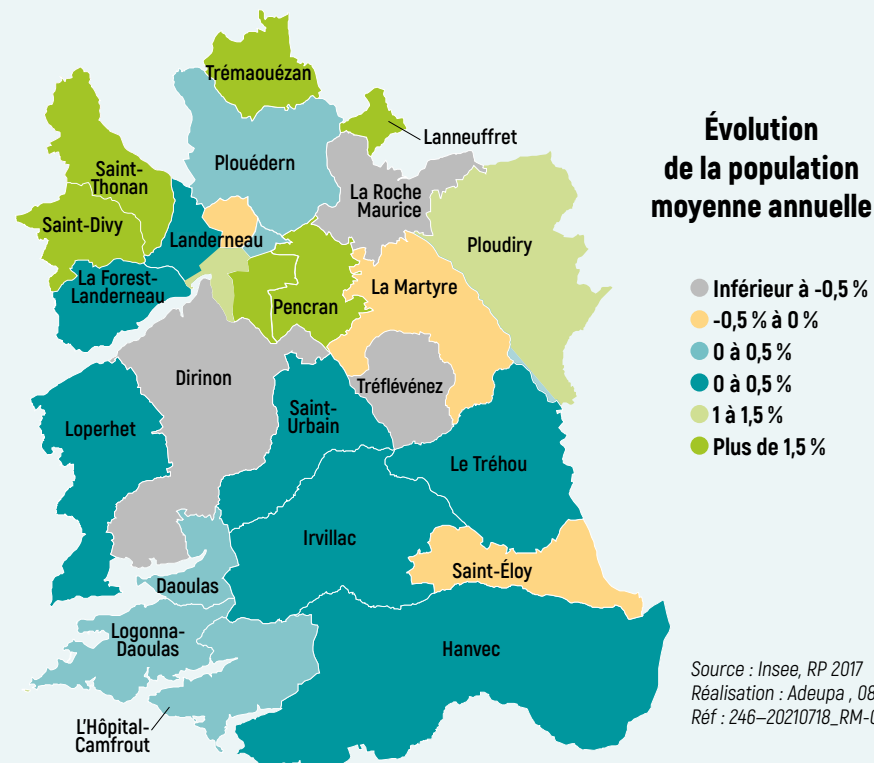
Juin 2021 : Lancement de l'élaboration du 3<sup>ème</sup> Programme Local de l'Habitat en conseil de communauté.

Décembre 2021 : Rencontres territoriales avec l'ensemble des communes pour co-construire le prochain PLH : diagnostic et enjeux.

## Production annuelle de logements



Source : SITADEL 2021



Source : Insee, RP 2017  
Réalisation : Adeupa, 08-2021  
Réf : 246-20210718\_RM-01-iris\_evolpop

# Chiffres clés

**500 000 €**

La dépense annuelle de la Communauté consacrée aux actions et projets de la politique de l'habitat.

**235**

Logements construits en moyenne chaque année sur la période de 2015-2020. Le territoire maintient et confirme son attractivité résidentielle.

**284**

Nouveaux habitants par an, en moyenne. Le territoire gagne + 0,59 % de population nouvelle chaque année avec une évolution structurelle : le vieillissement rapide de la population.

# Perspectives 2022

Poursuite et finalisation de l'élaboration du futur PLH : orientations et programme d'actions.



# PÔLE AMÉNAGEMENT

## URBANISME

### *Première procédure d'évolution du Plan Local d'Urbanisme intercommunal*

Un PLUi est un document évolutif permettant d'accompagner le territoire dans son développement, de prendre en compte de nouveaux projets, de prendre en compte des nouveautés réglementaires... Après deux années d'application, la Communauté a pris la décision de faire évoluer son document et de lancer une première procédure de modification du PLUi.

### *Recenser les besoins*

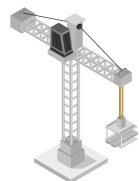
Janvier à juin 2021 : recensement des besoins, définition de la procédure et validation des objets intégrés à la procédure de modification n°1 du PLUi.

Conseil de Communauté du 24 juin 2021 : lancement officiel de la procédure de modification n°1 par délibération.

### *Perspectives 2022*

La finalisation de la notice technique explicitant les évolutions apportées au PLUi.

La saisie de la MRAe pour définir si la procédure est soumise à évaluation environnementale.



### *Vers l'élaboration du premier Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPi)*

Fin 2020, la Communauté engage l'élaboration d'un Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPi). Il constitue un outil de planification de l'affichage publicitaire. Il permet d'avoir un contrôle exhaustif des installations d'enseignes et de disposer de la compétence.

### *Une phase de diagnostic*

L'année 2021 a été consacrée à l'élaboration d'un diagnostic qui a permis de recenser les enjeux et dispositifs en matière de publicité sur l'ensemble du territoire.

### *Perspectives 2022*

Poursuite du travail mené pour élaborer ce premier RLPi avec, notamment, les débats sur les orientations générales au sein du conseil de Communauté et des conseils municipaux.



### *Autorisation du Droit des Sols : déploiement de la dématérialisation de l'instruction*

À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022, toutes les communes ont eu l'obligation légale d'être en mesure de recevoir, sous forme électronique, les demandes d'autorisation d'urbanisme. Celles de plus de 3 500 habitants devaient également assurer leur instruction sous forme dématérialisée. Sur l'année 2021, la Communauté a ainsi travaillé à la mise en place du nouveau guichet numérique des autorisations d'urbanisme (GNAU) et à la formation des agents en communes.

### *Former les agents*

À l'automne 2021, deux sessions de formation ont été organisées pour une cinquantaine d'agents communaux en charge de l'urbanisme de 35 communes, notre Communauté étant le siège d'un service instructeur commun avec la CLCL.

### *Perspectives 2022*

Au 1<sup>er</sup> janvier 2022 : mise en service de « Mon guichet Urb@nisme en un clic ! », nouveau guichet numérique unique, l'outil d'instruction et de délivrance des actes d'urbanisme qui permet de déposer les demandes d'urbanisme en ligne.



## PÔLE SERVICES À LA POPULATION

### NOUVEAU : MÉDIATION NUMÉRIQUE

Pour lutter contre la fracture numérique, la Communauté a créé, en septembre 2021, un nouveau service de conseil numérique et missionné Christopher Dewaeghemaeker à la Maison des Services Publics. Ce recrutement est permis par le dispositif national « Conseiller numérique France Services », l'État aidant financièrement les collectivités, pendant deux ans, dans le déploiement de 4 000 agents dans toute la France.

### Des priorités

*Favoriser l'autonomisation des publics à l'usage des outils numériques.*

*Accompagner individuellement ou collectivement. Proposer de la formation, de la prévention.*

### Des grandes actions

#### Un diagnostic territorial

- > Visites de 22 mairies pour présentation du nouveau service et ses principes.
- > Rencontres avec les opérateurs de la MSP et certains partenaires de l'action sociale ou acteurs de la médiation numérique.
- > Préparation d'une enquête à propos des usages des outils numériques.

#### Ouverture de permanences

Depuis novembre 2021, mise en place de permanences d'accompagnement sur rendez-vous.

#### Vers un Espace Public Numérique

Préparation à la mise en place de cet EPN dans le hall d'accueil de la Maison des Services Publics.

### Chiffres clés

**45 %**

des usagers reçus ont été dirigés vers le service par un agent territorial (Communauté, mairies, CCAS, sous-préfecture).

**75 %**

des accompagnements traitent des démarches à réaliser sur ANTS.gouv.fr, dont 62 % pour des personnes de plus de 60 ans.



### Moments forts

- > septembre 2021 : création de ce nouveau service communautaire
- > 9 novembre 2021 : ouverture des permanences pour accompagner les habitants dans leur maîtrise de l'ordinateur, de la tablette ou du smartphone



### Perspectives 2022

**Ouverture de l'Espace Public Numérique (EPN)** de la MSP.

**Déploiement progressif et équilibré du service en communes :**

- > Ateliers collectifs de médiation numérique sur des thèmes apparaissant comme prioritaires
- > Réunions publiques d'information ou de prévention sur les thèmes de la parentalité numérique ou de la « E-santé »

# PÔLE SERVICES À LA POPULATION

## AQUALORN LA CIMENTERIE

2021 a signé la reprise de l'activité à Aqualorn (et la Cimenterie) après une année sous le signe de la Covid. L'année a aussi été marquée par le retour du public à Aqualorn et des événements sportifs à la Cimenterie avec, en figure de proue, le championnat de LFB et le Landerneau Bretagne Basket. Côté « piscine », c'était le grand retour des usagers et la reprise en force des activités adultes et de l'école de natation. L'année Covid a créé une génération d'enfant qui n'ont pas pu apprendre à nager. Notre offre de cours tend à s'étoffer pour répondre au mieux à la demande et servir le public à la hauteur de ses attentes.

### Des priorités

*Répondre présent face aux attentes des usagers (école de natation en première ligne) mais aussi aux scolaires et activités adultes. Rendre encore plus aisé l'accès aux cours et faciliter les modalités d'inscription aux services proposées.  
Rester précurseur en proposant de nouvelles activités.*

### Des grandes actions

Refonte de l'accueil d'Aqualorn lors de la vidange fin 2021

Publication et diffusion du projet de service Aqualorn co-construit avec les agents

Généralisation de l'utilisation de la plateforme informatique Réservio pour la réservation des cours adultes à l'unité

Mise en place de cours regroupés pour les scolaires (primaires)

Ils viennent désormais 2 fois par semaine lors de leur cycle de natation scolaire (lundi et jeudi ou mardi et vendredi).



## Moments forts



Reprise post-Covid et retour du public à Aqualorn et la Cimenterie avec de nouvelles attentes et toujours autant de bonheur à fréquenter l'établissement.

Mathieu Le Gall

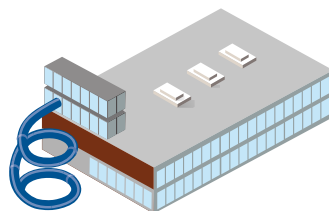
## Chiffres clés

**50 738 entrées**  
(fréquentation hors cours).

**429 950,19 €**  
(recettes 2020).

**76 571 entrées**  
(fréquentation avec cours).

**418 825,43 €**  
(recettes 2021).



## Perspectives 2022

La raréfaction des ressources nous pousse à réfléchir sur nos offres, les priorités à donner, et notre planning d'exploitation :

- > réduire les consommations énergétiques,
- > faciliter l'accès aux activités,
- > mettre en avant l'école de natation pour en donner l'accès à un maximum d'enfant (retard dû au Covid à combler),
- > audit général Aqualorn initié début 2022,
- > ponçage complet du parquet de la Cimenterie.



# PÔLE SERVICES À LA POPULATION

## CLIC DU PAYS DE LANDERNEAU-DAOULAS

Pour le Centre Local d'Information et de Coordination grontologique (CLIC), basé à la Maison des Services Publics, l'année 2021 a été marquée par un accueil du public en très forte hausse, notamment téléphonique. La cause ? Des situations d'isolement de personnes âgées à leur domicile ont perduré après les confinements. Le service a également réussi à mieux se faire connaître pour avoir été, pendant quelques mois, un intermédiaire pour la prise de rendez-vous des plus de 60 ans au centre de vaccination. En parallèle, le CLIC a assuré la prise en charge de l'accueil du public pour les autres opérateurs de la Maison des Services Publics.

### Une priorité

*Le recrutement d'une deuxième assistante sociale pour renforcer l'équipe du CLIC et développer les interventions, notamment en visites à domicile.*

### Des grandes actions

**La refonte du projet de service 2021-2026, suite à l'évaluation externe de 2020.**

**Réflexion sur un Café des Aidants nouvelle formule :** Travail sur un projet d'expérimentation pour 2022 d'un second café des aidants en itinérance, avec des temps d'information collectives à destination des habitants sur les marchés de Daoulas et de Landerneau.

**Le déploiement et l'utilisation systématique du progiciel de coordination Gwalenn qui permet la dématérialisation des dossiers des usagers.**



### Chiffres clés

**+ 46 %**

d'accueil du public par rapport à 2020.

**196**

visites à domicile.

**403**

accueils physiques à la permanence du CLIC.

### Moments forts

- › Le déménagement du service au niveau -1 avec le regroupement des services sociaux,
- › La reprise des rencontres partenariales organisées par le service avec une fréquentation en augmentation
- le 1/10/21 : présentation de 2 services : Aides et Présences et Parent 'âge
- le 19/11/21 : Service d'évaluation SEPIA et l'aide au répit de l'aidant « Bulle d'air (MSA) »



### Perspectives 2022

- › Expérimenter un Café des Aidants itinérant
- › Faciliter et améliorer la qualité et l'accès aux services publics

# PÔLE DES MOYENS GÉNÉRAUX

## COMMANDE PUBLIQUE

En 2021 le service commande publique mutualisé a réalisé 79,16 % de son activité pour le Pays de Landerneau-Daoulas (y compris groupements de commandes et prestations AMO) les 20,84 % restants pour le compte de la Ville de Landerneau. La Communauté porte une dizaine de groupements de commandes ayant pour objectif de mutualiser les procédures et les moyens tout en réalisant des économies d'échelle.

### Une priorité

*Le partenariat avec les communes.*



## Des grandes actions

### Projet de territoire

En 2021, le service mutualisé de la commande publique a lancé de nombreux marchés d'études nécessaires à l'avancée du projet de territoire : PCAET, schéma de mutualisation...

### Groupements de commandes

Travail de mise en place de groupements de commandes pour les communes du territoire.

## Chiffres clés

**39 marchés**  
pour la Communauté.

**13 nouveaux groupements**  
de commandes.

**28 prestations**  
d'accompagnement en ingénierie  
pour les communes.



## Perspectives 2022

**Les groupements de commandes prévus en 2022 :**

- › achat de matériel informatique,
- › nettoyage des locaux,
- › entretien des toitures.



# PÔLE DES MOYENS GÉNÉRAUX

## FINANCES & BUDGET

En 2021, le service finances s'est doté d'outils d'analyse de gestion performants permettant de renforcer l'aide à la décision auprès des élus et des services.

### Une priorité

*Améliorer la lisibilité et l'analyse du budget de la Communauté et aider à la définition des enjeux de gestion.*



## Des grandes actions

- **Recrutement d'un analyste budgétaire et financier** au service finances pour la mise en place du contrôle de gestion.
- **Remplacement du logiciel de gestion financière**, obsolète, par un nouveau logiciel plus performant.
- **Redéfinition de la structure budgétaire** en se basant sur trois piliers : les services destinataires de la dépense, les antennes de gestion, ainsi que les gestionnaires de crédits.



### L'élargissement de l'accès au logiciel d'analyse budgétaire

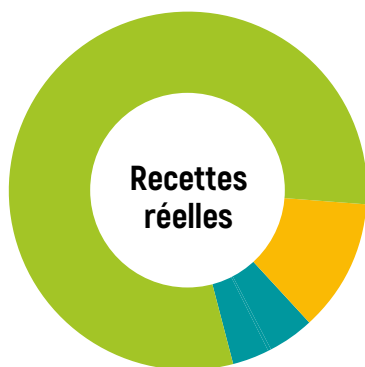
Les élus communautaires ont souhaité que l'ensemble des collectivités du territoire puissent avoir accès, à moindre coût (< 500 €/an), à l'outil d'analyse budgétaire utilisé par la Communauté.

Compte administratif 2021	RECETTES		DÉPENSES	
	Fonctionnement	Investissement	Fonctionnement	Investissement
Principal	28 068 754,82 €	4 675 024,37 €	25 047 417,04 €	4 356 740,21 €
Économie	3 182 423,40 €	3 927 330,10 €	3 042 775,07 €	2 930 174,79 €
Moulin mer	595 164,58 €	224 329,87 €	134 994,48 €	338 254,27 €
Clic	127 105,47 €		127 105,47 €	
Assainissement	953 584,39 €	1 182 326,23 €	299 240,42 €	1 118 789,36 €
Eau	183 759,52 €	330 147,98 €	126 977,78 €	329 715,31 €
Eau-DSP avant transfert	343 460,94 €	1 191 543,34 €	213 175,25 €	376 131,02 €
Réseau de chaleur	250 250,20 €	92 534,32 €	208 405,16 €	100 756,54 €
Photovoltaïque	46 190,08 €	43 656,17 €	34 665,23 €	46 146,81 €
<b>Total général</b>	<b>33 750 693,40 €</b>	<b>11 666 892,38 €</b>	<b>29 234 755,90 €</b>	<b>9 596 708,31 €</b>

Encours de la dette m14 au 31/12	2017	2018	2019	2020	2021
<b>Total</b>	<b>18 162 650 €</b>	<b>16 001 216 €</b>	<b>14 340 377 €</b>	<b>12 692 498 €</b>	<b>10 498 191 €</b>



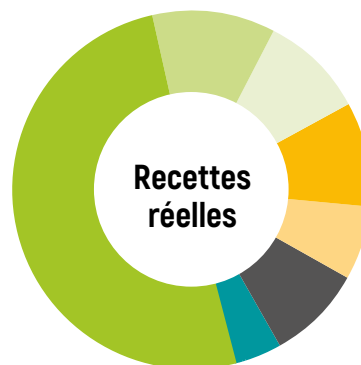
## Investissement\*



- **Autofinancement** : (2 437 210,68 €) **80,45 %**
- **Subventions** : (357 929,78 €) **11,81 %**
- **Divers** : **7,74 %**

\*Données consolidées budgets principal, Économie et Moulin Mer

## Fonctionnement\*



- **Fiscalité (hors TEOM)** : (15 100 384,13 €) **50,7 %**
- **TEOM (Taxe d'enlèvement des ordures ménagères)** (3 298 176,00 €) **11,1 %**
- **Produits des services** : (2 850 177,97 €) **9,6 %**
- **Subventions & participations (hors DGF)** : (2 821 042,83 €) **9,5 %**
- **DGF (Dotation globale de fonctionnement)** : (1 965 000,00 €) **6,6 %**
- **Cessions** : (2 583 892,00 €) **8,7 %**
- **Divers** : (143 961,50 €) **3,9 %**

\*Données consolidées budgets principal, Économie et Moulin Mer

## Chiffres clés

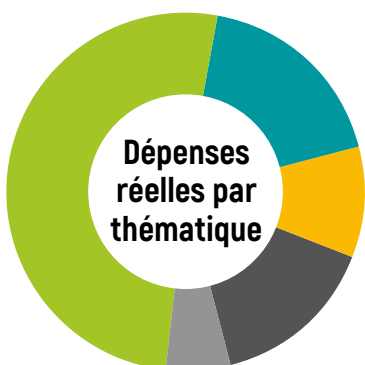
### - 10 millions €

l'encours de la dette a été divisé par 2 entre fin 2016 et fin 2021. Pas d'emprunt depuis 2017 inclus.

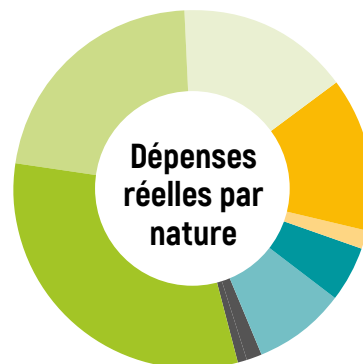


### 25 gestionnaires

de crédits de la Communauté. Ils sont les garants budgétaires.



- **Aménagement du territoire** : (422 622,07 €) **6 %**
- **Attractivité** : (3 555 063,59 €) **51 %**
- **Cohésion territoriale** : (1 234 150,23 €) **18 %**
- **Environnement** : (726 332,99 €) **10 %**
- **Ressources** : (1 063 192,21 €) **15 %**



- **Charges générales** : (7 077 488,89) **45,5 %**
- **Dépenses de personnel** : (4 928 899,65 €) **31,7 %**
- **Attrib. compensation & revert fiscalité** : (3 546 004,60 €) **22,8 %**
- **FNGIR** : (3 113 590,40 €) **20,0 %**
- **Subventions** : (381 453,48 €) **2,5 %**
- **Contingent incendie** : (1 081 832,00 €) **7,0 %**
- **Autres charges de gestion courantes** : (1 898 936,54 €) **12,2 %**
- **Divers** : **3 %**

## Perspectives 2022

### ► Passage au référentiel budgétaire M57

Ce référentiel étendu à toutes les collectivités offre des règles budgétaires assouplies dont bénéficient déjà les régions, ce qui permettra une plus grande marge de manoeuvre en matière de :

- Gestion pluriannuelle des crédits
- Gestion des crédits qui pourront être redéployés entre les lignes budgétaires.

### ► Amélioration des axes analytiques permettant d'optimiser l'aide à la décision

### ► Poursuivre l'acculturation budgétaire et la maîtrise des dépenses

# PÔLE DES MOYENS GÉNÉRAUX

## RESSOURCES HUMAINES

Le service de ressources humaines mutualisé avec le Pays de Landerneau-Daoulas, la Ville de Landerneau et le Centre d'Action Sociale a réalisé son activité à hauteur de 63,57 % pour la ville et 36,43 % pour la Communauté.

2,55 équivalent temps plein ont donc été consacrés à la communauté.

Le service assure le portage de la politique Ressources Humaines des trois collectivités.

## Des priorités

*Attirer des nouveaux collaborateurs dans un contexte de difficulté de recrutement où l'offre et la demande peinent à se rencontrer.*

*Poursuivre la mise en œuvre de la loi de transformation de la Fonction Publique : Lignes Directrices de Gestion mises en place en matière de promotion et valorisation des parcours, recrutement de contrats de projet (Petites Villes de Demain, conseiller numérique), Plan égalité femmes hommes.*

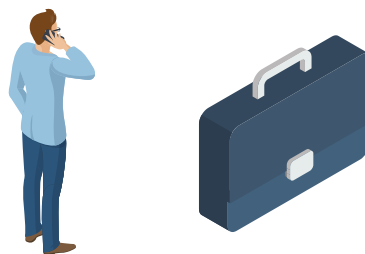
*Assurer la gestion RH en période Covid.*

## Des grandes actions

### Le recrutement

À l'instar de la situation à l'échelle du territoire, les procédures de recrutement ont été multipliées par 2 au sein de la Communauté. La collectivité a donc étendu sa présence en matière d'emploi sur les réseaux sociaux et sur les salons de recrutement.

Un point d'honneur a également été mis sur la communication interne avec le retour, en 2021, des échanges avec les services utilisateurs via l'organisation de réunions régulières sur les différents sites de la Communauté et de temps d'accueil pour les nouveaux agents.



### Plan d'action égalité femmes hommes

Porté par la loi de transformation de la Fonction Publique du 6 août 2019, la Communauté a défini un plan d'action égalité femmes hommes pour 2021-2022.

Il se décline en 4 axes :

**Axe 1** : Prévenir, évaluer et, le cas échéant, traiter les écarts de rémunération entre les femmes et les hommes.

**Axe 2** : Garantir l'égal accès des femmes et des hommes aux cadres d'emplois, grades et emplois de la Fonction Publique Territoriale.

**Axe 3** : Favoriser l'articulation entre activité professionnelle et vie personnelle et familiale.

**Axe 4** : Prévenir et traiter les discriminations, les actes de violence, de harcèlement moral ou sexuel ainsi que les agissements sexistes.

### La gestion Covid

**Pass sanitaire** : 25 agents du pôle Service à la Population étaient concernés par la présentation d'un pass sanitaire, ainsi que pour les usagers des services.

Le service des Ressources Humaines a assuré une veille juridique continue afin de gérer les différentes situations des agents (Covid+, cas contact, vulnérables, garde d'enfant). Au cours de l'année 2021, plus de 30 textes juridiques ont été publiés, modifiant les impacts RH pour les agents.



## Chiffres clés

**101 permanents**  
**16 temporaires**

en contrat à durée  
déterminée.



**5 236 bulletins de paie**

(dont 2 026 pour la Communauté).



**636,5 jours  
de formation**

(dont 313 pour la  
Communauté).

**151 procédures  
de recrutements**

(dont 55 pour  
la Communauté).



**31 dossiers traités**

au titre de la protection sociale  
(dont 6 pour la Communauté).

**10 comités organisés**

(3 comités techniques  
et 1 comité d'hygiène, de sécurité  
et des conditions de travail  
pour la Communauté).

**303 demandes  
de stage traitées**

(dont 71 pour la Communauté -  
4 stagiaires accueillis).



## Moments forts



**Ouverture d'un centre de vaccination en janvier 2021**,  
dont la gestion a été assurée par les éducateurs sportifs  
d'Aqualorn jusqu'à fin mai.



Réunion d'accueil des nouveaux arrivants en novembre 2021.

## Perspectives 2022

- > Un travail de fond sera mené sur l'expérimentation du télétravail lorsque les missions des agents le permettent.
- > Formation et sensibilisation de l'ensemble des cadres aux problématiques de la transition écologique.



# PÔLE TECHNIQUE

## ASSISTANCE AUX COMMUNES

Depuis 2011, la Communauté a mis en place un service d'accompagnement aux communes afin de répondre à leurs besoins en matière de portage de projets d'aménagement ou de construction. Cet accompagnement se fait tout au long de la procédure d'études et jusqu'au lancement de la consultation d'entreprises mais peut se prolonger dans le suivi des travaux. Depuis fin 2013, cet accompagnement concerne également les gros entretiens de voirie.

### Une priorité

*Accompagner au mieux  
les communes.*

### Chiffres clés

**13**  
communes accompagnées en 2021  
sur des chantiers de voirie.

**12**  
communes accompagnées  
sur des projets concernant  
des bâtiments et infrastructures.

## *Des grandes actions*

### 14 opérations suivies sur des projets de bâtiments et d'infrastructures

Ces opérations concernent :

› **Rénovation/extension** : extension de la crèche de Daoulas, rénovation énergétique de l'école maternelle de Daoulas, rénovation et extension de l'école d'Hanvec, salle polyvalente à l'Hôpital-Camfrout, rénovation de l'école de La Martyre, rénovation de la boulangerie à La Forest-Landerneau, rénovation énergétique de la mairie de Saint-Divy, étude faisabilité pour une Maison commune à Dirinon, étude faisabilité pour la réhabilitation de la résidence du Rozic à Dirinon ;

› **Construction neuve** : nouveau bâtiment des services techniques d'Irvillac ;

› **Infrastructures** : lotissement communaux à La Martyre, au Tréhou, Logonna-Daoulas, Ploudiry ;

› **Schéma directeur d'aménagement** : étude de planification pour Plouédern.



Plans du projet de nouveau bâtiment pour les services techniques d'Irvillac.

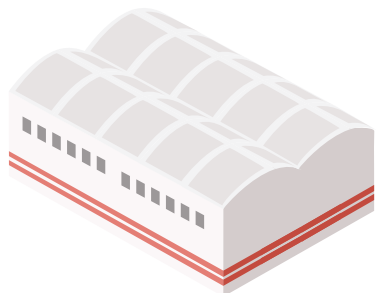
### Perspectives 2022

Maintenir le niveau d'activité.

# PÔLE TECHNIQUE

## GARAGE MUTUALISÉ

Le garage mutualisé est ouvert depuis maintenant cinq ans. Il est rentrée dans une phase d'activité stable. L'intégration régulière de nouvelles communes - 7 au total ainsi qu'Eau du Ponant - a permis d'élargir les compétences du service.



### Une priorité

*Répondre à l'attente des collectivités membres.*

## Des grandes actions

La mise en place du Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) pour le renouvellement de la flotte de la Communauté et de la Ville de Landerneau a permis de réduire le nombre d'intervention et de rendre le parc moins polluant (véhicule électrique et essence).

Depuis 2021, le garage s'est doté d'équipement de serrurerie afin de réaliser des réparations ou des pièces sur mesure dans le domaine de la chaudronnerie.

## Chiffres clés

**850 interventions.**

**92 222,74 €**

Coût de la facturation MO.

**137 637,43 €**

Coût de facturation des fournitures.



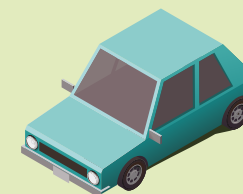
## Moments forts

- > Trémaouézan a signé la convention pour la maintenance.
- > Achat de matériel pour la réalisation et la réparation de pièces de serrurerie.



## Perspectives 2022

- > Acquisition d'un vélo électrique en partage avec les services garage, environnement, Aqualorn.



# PÔLE TECHNIQUE

## ENVIRONNEMENT

Depuis 2019, le Pays de Landerneau-Daoulas a mis en place son Plan local de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA) et développe de nombreuses actions, notamment de sensibilisation grand public pour la réduction des déchets. Parce que le meilleur des déchets est celui qu'on ne produit pas !

### Une priorité

*Vers un territoire zéro déchet :  
La réduction des déchets  
est un enjeu fort pour  
notre territoire !*

## Des grandes actions

### Mise en place d'ateliers zéro déchet



**Des ateliers zéro déchet dans nos communes :** 2021 a vu la mise en place d'ateliers zéro déchet, dans les communes, organisés par Karine Choquer, agent de prévention du service Environnement, en partenariat avec l'association Zéro Waste.

**Un mois de sensibilisation à la réduction des déchets :** Dans le cadre de la Semaine européenne de la réduction des déchets qui avait lieu du 20 au 28 novembre 2021, notre service Environnement proposait non pas une semaine mais un mois d'animations gratuites et ouvertes à toutes et tous avec :

- › L'exposition #365, Unpacked, réalisée par le photographe Antoine Repessé sur les berges à Landerneau
- › 3 ateliers zéro déchet à La Forest-Landerneau, Hanvec et Daoulas
- › Une conférence zéro déchet le 23 novembre au Family à Landerneau
- › un trocs et dons « Pour pas un rond ! » le 28 novembre à Loperhet



**Une opération Noël zéro déchet** lors de laquelle était proposé un atelier de Furoshiki le 11 décembre à Loperhet, un guide pratique en ligne sur notre site internet et un guide du tri des fêtes de fin d'année sur notre page Facebook, ainsi que la collecte Sapin Malin pour le broyage des sapins de Noël dans les communes de notre territoire, à l'issue des fêtes, en janvier 2022.





## Moments forts

### Obtention du label « Territoire économie circulaire »

Lors des Assises Européennes de la Transition Énergétique, du 12 au 14 janvier 2021, les 4 Communautés de communes qui forment le G4DEC, portail de l'économie circulaire, dont le Pays de Landerneau-Daoulas, ont été labellisées « Territoire Économie Circulaire » pour leur démarche territoriale d'économie circulaire. Nous étions les premiers en Bretagne. Une belle reconnaissance de coopération entre collectivités pour la valorisation et la réduction des déchets.



### Lutte contre les frelons asiatiques : des pièges sélectifs pour agir à la base

La Communauté est engagée depuis 2015 dans la lutte collective contre le frelon asiatique. La collectivité dépense en moyenne un peu plus de 25 000 euros par an dans le programme de destruction des nids, sur une moyenne de 350 interventions.

En complément de ce programme, un piégeage des fondatrices, à l'aide d'un système innovant, a été mené au printemps grâce à l'acquisition de 70 bacs de captures préventifs et autonomes (BCPA) de la société Jabeprode de Pencran. La FDGDON Finistère avait organisé un réseau de piégeage permettant de réaliser un maillage du territoire.

Piège à frelons asiatiques.



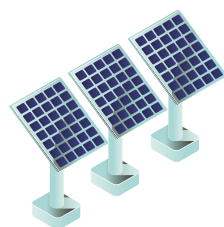
## Chiffres clés

### Évolution des déchets sur les 10 dernières années :

**- 26 %**  
d'ordures ménagères.

**+ 48 %**  
de verre.

**+ 53 %**  
d'emballages recyclables.



## Perspectives 2022

### De la déchèterie classique à un nouvel outil de réemploi ou valorisation

- › Réfection de la déchèterie de Daoulas (achèvement des travaux juillet 2022).
- › Mise aux normes de la déchèterie de Plouédern.
- › Mise en place de nouvelles filières : plastiques durs, Placoplatre, incinérables.
- › Mise en place d'un espace « Recyclerie » à la déchèterie de Daoulas.

**Développer le broyage des déchets verts** par l'achat d'un broyeur de végétaux professionnel mis gratuitement à la disposition des communes.

### Produire plus d'énergies renouvelables

Projet de centrale solaire photovoltaïque (100 KWc) au service Environnement.

### Communiquer pour un meilleur tri :

- › Augmentation des tonnages d'emballages collectés.
- › Réduction des taux de refus.

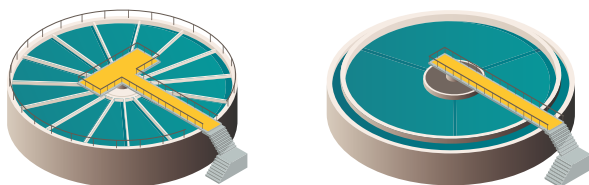


# PÔLE TECHNIQUE

## EAU & ASSAINISSEMENT

Le grand travail de fond de 2021 a été, pour le service Eau & Assainissement de la Communauté, la préparation du transfert de compétence de Gestion des Eaux Pluviales Urbaines.

En parallèle, l'année a aussi été marquée par l'ouverture de la station d'épuration de Ploudiry-La Martyre et d'autres dossiers d'envergure : l'adoption du Schéma de Distribution d'Eau Potable et le lancement du Schéma Directeur d'Assainissement.



## *Des grandes actions*

### Adoption d'un Schéma de Distribution d'Eau Potable (SDAEP)

Rendu obligatoire, ce Schéma permet de faciliter l'organisation et la distribution d'eau potable ainsi que d'optimiser le réseau associé.

Il établit un descriptif détaillé des ouvrages de transport et de distribution de l'eau potable, accompagné d'une cartographie. Ce document devra être mis à jour annuellement pour prendre en compte l'évolution de l'urbanisme et des réseaux.

### Préparation de deux importants chantiers de sécurisation

sur les réseaux d'eau potable : sur le secteur de Lanvéan à Plouédern ainsi que sur ceux de Tréflévénez et du Tréhou.

### Mise en place des Comités de Suivi des Périmètres de Protection de Captages (PPC)

Ils ont pour objectifs de suivre et d'évaluer les périmètres de captage issus des arrêtés de déclaration d'utilité publique de chaque ressource, vérifier la mise en œuvre des mesures demandées par l'arrêté, suivre l'évolution de la qualité de l'eau, suivre les conventions en place, les nouvelles problématiques, etc.

Il regroupe toutes les parties prenantes : les collectivités, l'Agence Régionale de Santé (ARS), la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM), le Conseil Départemental, les propriétaires de terrains inclus dans les PPC, les agriculteurs disposant d'une convention d'exploitation de parcelles publiques, etc.

Il existe 12 captages sur tout le territoire communautaire, dont 4 ont désormais un Comité de Suivi en place.

### Réalisation du Schéma Directeur d'Assainissement

Le schéma directeur est avant tout un outil de programmation et de gestion. Il doit permettre d'engager une réflexion d'ensemble sur la totalité du système d'assainissement afin d'arrêter une stratégie de gestion et de développement des infrastructures sur du long terme (à horizon 20 ans). Cette dernière est établie en fonction des besoins identifiés au cours de l'étude et en cohérence avec les prévisions de développement des territoires présentées dans les documents d'urbanisme (SCOT, PLH, PLU, etc.).

### Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI)

Cette compétence est déléguée au Syndicat de Bassin de l'Elorn (SBE) et au Syndicat Mixte du bas Léon (SMBL).



## Moments forts

De mai à août 2021 : renouvellement de 700 m du réseau d'assainissement boulevard Estienne d'Orves, à Landerneau (320 000 € HT)

21 mai 2021 : mise en service de la station d'épuration pour les communes de Ploudiry et La Martyre. Dans la continuité des travaux démarrés en 2019 par la pose d'un poste de refoulement à La Martyre puis la pose de 2 canalisations de transfert entre la Martyre et Ploudiry, les travaux de la nouvelle station d'épuration ont démarrés en 2020.

Capacité de la station : 1 500 EH (Equivalent-Habitant)

Coût global de l'opération : 1 600 000 € HT

17 septembre 2021 : délibération du Conseil de communauté sur le transfert de la compétence Gestion des Eaux Pluviales urbaines validée ensuite par chaque commune en conseil municipal.

De mi-septembre à mi-octobre 2021 : rue Edouard Danguy des Déserts à Daoulas, en accompagnement des travaux de voirie de la commune, la Communauté a procédé au renouvellement d'une conduite d'eau potable (96 000 € HT).



La station d'épuration de Ploudiry - La Martyre.



Crédit photo : Eau du Ponant

## Chiffres clés

**3,076 millions de m<sup>3</sup>**

d'eau potable consommés en 2021 par 22 847 abonnés (Saint-Thonan et Saint-Divy sont gérées par le syndicat du Spernel et Lanneuffret, par le Syndicat Pont an Ilis).

**1 055**

contrôles de bon fonctionnement réalisés en 2021. Ce contrôle sur les installations a lieu tous les 6 ans sur notre territoire.

**2,398 millions de m<sup>3</sup>**

Volume d'eaux usées collecté en 2021.

Le territoire compte 18 259 abonnés à l'assainissement collectif et 5 769 abonnés en non collectif.

**335 km**

de réseaux d'eaux pluviales urbaines sur le territoire, ainsi que 105 km de fossés.

## Perspectives 2022

Des chantiers de renouvellement du réseau d'eau potable sont prévus : rue du Chanoin Saluden à Landerneau (115 500€), cité des Genêts d'Or à Loperhet (250 000€) et à Kerudalar Bras/Bian à Trémaouézan (225 000€).

Réalisation des travaux de sécurisation des réseaux d'eau potable sur le secteur de Lanvéan à Plouédern ainsi que sur ceux de Tréflévénez et du Tréhou.

2022 verra aussi la finalisation du Schéma Directeur d'Assainissement.

**Communauté d'agglomération  
du Pays de Landerneau-Daoulas**

Maison des Services Publics

59 rue de Brest

29800 Landerneau

02 98 21 37 67

accueil@capld.bzh

www.pays-landerneau-daoulas.fr



**Office de tourisme  
du Pays de Landerneau-Daoulas**

Place Général de Gaulle

29800 Landerneau

02 98 85 13 09

tourisme@capld.bzh

www.tourisme-landerneau-daoulas.fr



**Aqualorn**

Zone de Saint-Ernel

29800 Landerneau

02 98 85 67 54

aqualorn@capld.bzh

www.aqualorn.fr



**Service Environnement**

Zone de Saint-Ernel

29800 Landerneau

02 98 21 34 49

environnement@capld.bzh

**CLIC**

Maison des Services Publics

59 rue de Brest

29800 Landerneau

02 98 85 99 08

clic@capld.bzh

